



Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, toutes et tous en manifestation

Pour l'égalité entre les femmes et les hommes : le combat c'est tous les jours

L'égalité entre les femmes et les hommes reste un objectif difficile à atteindre, dans nos entreprises comme dans les sphères publiques et privées. Année après année, les mêmes chiffres illustrent les inégalités :

- Elles perçoivent des salaires de 23,5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;
- Elles occupent 80 % des emplois à temps partiels dont beaucoup de temps partiels imposés ;
- Elles occupent 42,6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,
- Elles représentent 57 % des Smicard-es
- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;
- Elles prennent 95 % des congés parentaux ;
- Par voie de conséquence, elles touchent des pensions de retraite 38 % moins élevées en moyenne que celles des hommes ;

Faibles rémunérations, carrières en accordéon, temps partiels imposés, difficile accès aux postes à responsabilité, parentalité incluant la double journée et la charge mentale, les carrières des femmes sont jalonnées d'obstacles.

De ce fait, c'est sur elles que les coupes sombres envisagées dans le budget pour les services publics ont le plus de conséquences directes : aggravation des problématiques d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, charge de famille accrue, enfants et aînés inclus etc. qui déterminent fortement leur déroulement de carrière, lutte contre les violences sexistes et sexuelles... et leur niveau de cotisation pour les retraites. Les réformes gouvernementales et les derniers projets sur la retraite dégradent davantage encore la situation, alors même qu'en moyenne, le départ en retraite à taux plein a lieu plus tard pour les femmes.

Partout en France, faisons du 8 mars 2025 une journée de mobilisation incontournable qui met en avant notre combat chaque jour de l'année afin d'obtenir :

- L'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- La revalorisation des métiers à prédominance féminine
- La transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Egapro.
- L'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes
- Le financement des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance et la prise en charge de la dépendance.

Toutes et tous en grève et en manifestation le 8 mars !